

TRAVAUX PUBLICS

Travaux rue Kitchener

Il y a des travaux en cours sur la portion de la rue Kitchener située entre les rues St-Michel et Caron. Ces travaux ont débuté la semaine dernière et vont se poursuivre jusqu'à la mi-septembre. Seule la circulation locale est permise pendant la durée du chantier qui vise à remplacer les infrastructures souterraines d'égout et d'aqueduc. Le pavage sera fait après la fin du chantier. La collecte des matières résiduelles aura lieu comme d'habitude pour les résidents. Nous vous conseillons d'identifier vos bacs roulants avec votre adresse pour qu'ils soient remis au bon endroit s'ils sont déplacés par l'entrepreneur pour la collecte.

Travaux près de la rue Marie-Rollet sur les terrains de Rémabec

Vous avez peut-être remarqué qu'une partie des arbres situés sur les terrains de Rémabec près de la rue Marie-Rollet ont été coupés. Cette opération a eu lieu dans le cadre du projet de modernisation de l'aéroport de La Tuque qui permettra le vol aux instruments pour que les avions puissent atterrir la nuit ou en cas de mauvais temps. Cette coupe forestière a engendré des résidus forestiers. Des travaux auront lieu bientôt pour récupérer ces résidus pour en faire des copeaux, qui seront ensuite transportés par camion dans la montagne de Ski La Tuque pour remplir des cavités situées dans les pentes de ski alpin. Cette opération permettra de réduire les coûts de l'enneigement artificiel des pistes. Le déchetage des résidus forestiers aura lieu sur les terrains de Rémabec, à l'endroit où les arbres ont été coupés. Ces travaux vont durer un minimum de deux semaines. Ville de La Tuque remercie le Groupe Rémabec pour son excellente collaboration dans ce dossier.

FINANCES

Dernier versement de taxes 2020

La date d'échéance pour faire le paiement du troisième et dernier versement du compte de taxes de la municipalité est le jeudi 10 septembre 2020. Vous pouvez faire votre paiement par Internet via votre institution financière avec le service de paiement de factures ou par téléphone avec une carte de crédit en appelant Info-Service au 819 676-5091. Vous pouvez également vous présenter à l'hôtel de ville ou au bureau municipal de Parent pour faire votre paiement. Le port du masque est obligatoire dans nos édifices municipaux. L'hôtel de ville de La Tuque est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Le bureau municipal de Parent est ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h, ainsi que les mardis et jeudis de 13 h à 16 h. Prenez note que nos bureaux municipaux seront fermés le lundi 7 septembre pour la Fête du Travail.

RESSOURCES HUMAINES

Emplois disponibles

La municipalité est présentement à la recherche de candidats pour occuper deux postes à la division environnement du Service de l'aménagement, développement du territoire et urbanisme. Il s'agit du poste d'inspecteur municipal en environnement et du poste de superviseur en environnement et qualité de l'eau. Si cela vous intéresse ou que vous connaissez quelqu'un intéressé, il est possible de postuler en ligne via le site Web de la municipalité au www.ville.latuque.qc.ca dans la section Emplois.

ENVIRONNEMENT

Fin de la collecte hebdomadaire des bacs verts

Cette semaine (23 au 29 août 2020), c'est la dernière semaine où vous pouvez mettre vos deux bacs roulants, vert et bleu, sur le bord de la rue en même temps pour qu'ils soient vidés lors de la collecte des matières résiduelles. À partir de la semaine prochaine, la cueillette par alternance aux deux semaines d'un seul bac à la fois, reprendra pour tout le reste de l'année. Du 30 août au 5 septembre, c'est le bac vert seulement qui sera vidé. Du 6 au 12 septembre, ce sera le bac bleu seulement qui sera vidé. Il est important de mettre votre bac au chemin la veille du jour de la collecte dans votre quartier pour être certain qu'il soit vidé, car l'entrepreneur n'utilise pas toujours le même horaire et débute la cueillette tôt le matin.

URBANISME

Ventes de garage permises les 12 et 13 septembre

Les ventes de garage sont autorisées à la fin de semaine des 12 et 13 septembre 2020, mais en respectant certaines conditions sanitaires. Il s'agira de la dernière fin de semaine où les ventes de garage seront autorisées à La Tuque cette année. Toute l'information concernant les consignes sanitaires à respecter est disponible sur le site Web de la municipalité dans la page *Ventes de garage* de l'onglet *Services aux citoyens*. Si vous voulez que votre vente de garage soit annoncée dans le calendrier des activités du site Web de la municipalité, appelez Info-Service au 819 676-5091 ou écrivez-nous à infoservice@ville.latuque.qc.ca

COMMUNICATIONS

Message important aux propriétaires de chiens

Si vous avez un chien, il est de votre responsabilité de vous assurer que ce dernier ne représente pas un danger pour les piétons, les cyclistes et les autres animaux de compagnie qui circulent sur la voie publique. Si vous circulez avec votre chien dans les lieux publics, il doit toujours être en laisse. Quand votre animal est laissé en liberté dans une cour privée, assurez-vous qu'il est confiné par une clôture, car une haie de cèdre n'est pas adéquate pour empêcher un chien de poursuivre un autre chien, un cycliste ou un piéton dans la rue. Nous avons reçu quelques plaintes à ce sujet cet été. Si le terrain où se trouve votre animal n'est pas clôturé adéquatement, gardez-le en laisse.

LOISIR ET CULTURE

Fin de la saison à la piscine du parc St-Eugène

La piscine extérieure du parc St-Eugène est maintenant fermée depuis lundi. La saison est terminée en raison du retour à l'école de nos employés étudiants. Les jeux d'eau sont toutefois encore fonctionnels pour un certain temps.

Ouverture bientôt du Colisée Denis-Morel et du Complexe sportif Champagnat

Notre Service du loisir et de la culture prépare actuellement l'ouverture aux citoyens du Colisée Denis-Morel et du Complexe sportif Champagnat dans le respect des consignes sanitaires établies par la Santé publique. Si tout se déroule bien, le Colisée ouvrira le 8 septembre. L'ouverture du Complexe sportif Champagnat est prévue pour le 14 septembre. La piscine intérieure va toutefois demeurer fermée pour le moment en raison de bris d'équipements.

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de l'assemblée publique du 18 août 2020

N.B. Les assemblées publiques du conseil d'agglomération et du conseil municipal de La Tuque peuvent être visionnées en différé sur le Web sur la page Youtube de la Télévision communautaire de La Tuque. Vous pouvez y accéder facilement à partir d'un lien disponible sur le site Web de la municipalité dans la page Séances des conseils de la section Vivre à La Tuque.

- Le greffier, M. Jean-Sébastien Poirier, a déposé la lettre de démission de la conseillère Caroline Bérubé. Cette démission est effective en date du 10 août 2020. La municipalité est en attente d'une directive du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour déterminer si elle sera obligée ou non de tenir une élection partielle pour combler le poste. Une élection partielle à La Tuque coûte entre 40 000 \$ et 50 000 \$, dépendamment du quartier où elle a lieu.
- Le projet de téléphonie cellulaire sur la route 155 nord a été discuté. Il manque 775 000 \$ pour financer l'enfouissement d'un fil électrique entre la fourche de Lac-Édouard et le lac des Commissaires pour alimenter les tours. La députée de Laviolette – St-Maurice, M^{me} Marie-Louise Tardif, a fait parvenir une lettre à la municipalité pour affirmer son engagement envers ce dossier.
- Le maire est revenu sur l'idée de déménager la bibliothèque Annie-St-Arneault à l'intérieur de l'église St-Zéphirin. La municipalité a rencontré des représentants de la Fabrique St-Martin-de-Tours à ce sujet. Ces derniers sont favorables au projet. Il y aura consultation de la population à ce sujet cet automne. Le maire a précisé que si le projet se concrétise, la bibliothèque va garder le nom d'Annie-St-Arneault qui y est associé et que les services de culte offerts par la paroisse pourraient aussi demeurer dans l'église dans un concept de projet multi usages à caractère culturel, patrimonial, historique et touristique.
- Une citoyenne a interpellé les élus concernant le mauvais état de la chaussée sur le boulevard Ducharme. Le conseil municipal en est conscient. L'analyse de la situation a permis de déterminer que le fond de la rue est à refaire, sinon les problèmes reviendront à court terme. Les experts recommandent de réaliser des travaux sur l'ensemble du boulevard et de ne pas le réparer en section. Des gens travaillent sur le dossier pour déterminer les coûts d'un tel projet et une analyse est en cours pour déterminer s'il n'y a pas lieu d'y joindre d'autres travaux souterrains par la même occasion. Le maire a précisé que le conseil municipal veut un projet de réfection efficace à long terme, ce qui ne serait pas le cas si la municipalité se contente de mettre une couche de pavage sans régler tous les problèmes qu'il y a sous la surface de roulement.

Assemblée publique du conseil de quartier de la Couronne rurale

Tous les résidents de la Couronne rurale de La Tuque sont invités à une assemblée publique de leur conseil de quartier qui aura lieu le mercredi 9 septembre 2020, à 19 h. L'assemblée aura lieu dans la grande salle du centre social municipal qui est situé au 525, rue St-Eugène, à La Tuque.

Tous les avis publics de Ville de La Tuque peuvent être consultés au www.ville.latuque.qc.ca ou sur le babillard de l'hôtel de ville.